COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N° 04

Réunions du Bureau Exécutif :	**Lundi 06 et Jeudi 09 Septembre 2021**
À :	**19h00**
Présidence :	**M. Karim ABED**
Présents :	**MM. Jérôme CASCALES, Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN, Olivier GONCALVES, Vincent PACE, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO**
Excusé(s) :	
Assiste(nt) à la séance :	**M. Maxime APRUZZESE CTRA**

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.**

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

*****

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal des réunions du Bureau Exécutif du 19 et 24.08.2021 (PV 03) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*****

OUVERTURE DE LA SEANCE

La réunion du 06.09 réservée à la validation des décisions de la CRA traitant des résultats des tests physiques effectués lors de la session complémentaire et de rattrapage, s'est déroulée par mail.

La réunion du 09.09 s'est tenue en présentiel à la Ligue avec les responsables du Pôle Désignations de la CRA.

La CRA, ayant pris connaissance de la décision de Riadh BEN NACEUR, Arbitre de Ligue R1 de mettre un terme à sa carrière d'Arbitre du fait d'un surcroît d'activité sur le plan professionnel, le remercie pour les services rendus à l'arbitrage mais aussi pour les remerciements exprimés envers ses formateurs et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

*****

POINTS ABORDES

INFORMATIONS CRA

- Audition Arbitre de Ligue : A ce jour l'Arbitre n'a pas renouvelé sa licence, reste en attente pour une convocation ultérieure.
- Au 06.09.2021, l'effectif global des Arbitres de Ligue et Candidats Ligue est de 174, 146 Arbitres auront participé au stage de rentrée, pour les 28 Arbitres non présents, ils ne pourront être désignés.

REUNION VISIO DU 31.08 AVEC LA CRA ET LES RESPONSABLES DESIGNATIONS CRA et CDA

Cette réunion a permis d'échanger sur l'ensemble des éléments liés aux désignations à la fois des Arbitres de Ligue et aux délégations laissées aux CDA pour leurs Arbitres de District en regard des rencontres de Championnats ciblées Jeunes Ligue.

Ont participé à cette visioconférence le 31.08 :

- Pour la CRA : Karim ABED – Noël RIFFAUD - Jean-Michel DERMARDIROSSIAN - Fabrice POREE
- Pour les CDA :
- Alpes : Simon AMZALLAG
- Côte d'Azur : Gilles ERMANI – Claude CASTROFLORIO
- Grand Vaucluse : Hicham AJJANI
- Provence : Jacques CLAVET
- Var : Pierre HOLLECKER – Cyril BOUREAU

Le Président Karim ABED remercie tous les participants à cette visioconférence d'avoir pu se rendre disponibles pour cette importante réunion spécifique sur les désignations en anticipant avant le début des championnats Jeunes Ligue.

Un tour de table rapide a permis à chacun des participants de se présenter, de nouveaux membres ayant été nommés depuis la précédente réunion consacrée à ce sujet en Octobre 2020 et ce début de saison 2021/2022.

Tous les points relevant des désignations devront être abordés au cours de cette réunion.

L'objectif est d'adopter une ligne directrice correspondant aux attentes du Comité de Direction de Ligue et de la DTR mais compte tenu des effectifs Arbitres dont la CRA dispose, la désignation de 3 Arbitres de Ligue risque d'être délicate pour certaines catégories, il faudra donc faire appel aux CDA.

Le Pôle Désignations a été réorganisé depuis le début de cette saison :

- Jean-Michel DER MARDIROSSIAN est responsable du Pôle Désignations de la CRA chargé des désignations pour l'ensemble des catégories JAL et Séniors.
- Fabrice POREE, chargé des relations avec les CDA et notamment de la transmission des extractions par journée des matchs non couverts, se consacrera à la gestion de toutes les modifications intervenant sur les désignations effectuées (horaire, jour, report, indisponibilité…)

1) Désignations des Arbitres de Ligue sur les Championnats Séniors

Jean-Michel DERMARDIROSSIAN aborde les impératifs de Désignations sur les championnats Séniors R1, R2, R1FE, R1FU, le nombre d'Arbitres de Ligue désignés en priorité sur ces championnats ressortant à :

Championnats Séniors Ligue Saison 2021/2022	Nombre de matchs par journée	Nombre d'Arbitres centraux	Nombre d'Arbitres Assistants	Désignation Arbitre Central par instance				Désignation Arbitre Assistant par instance			
Catégories				LIGUE		DISTRICT		LIGUE		DISTRICT	
R1	8	8	16	L	8			L	16		
R2	18	18	36	L	18			L	36		
R1FE	6	6	12	L	6			L	12		
R1FU	6	12		L	12			L	0		
U18RFU (a voir)		0	0	L	0			L	0		
TOTAL	**38**	**44**	**64**		**44**		**0**		**64**		**0**

2) Désignations des Arbitres de Ligue et de District sur les Championnats Jeunes

Fabrice POREE présente, en fonction d'une approche demandée par Karim ABED effectuée par le CTRA Maxime APRUZZESE et le Secrétaire Général de la Ligue Noël MANNINO, la répartition par championnats Jeunes Ligue des désignations d'Arbitres soit du ressort de la CRA soit par délégation effectuées par les CDA.

Par catégories de Jeunes, il en résulte les mouvements suivants :

Championnats Jeunes Ligue Saison 2021/2022	Nombre de matchs par journée	Nombre d'Arbitres centraux	Nombre d'Arbitres Assistants	Désignation Arbitre Central par instance				Désignation Arbitre Assistant par instance			
Catégories	Phase 1			LIGUE		DISTRICT		LIGUE		DISTRICT	
U20R Samedi	15	15	30	L	15			L	30		
U18R Dimanche	12	12	24	L	12			L	24		
U17R Dimanche	12	12	24	L	12					D	24
U16R Dimanche	12	12	24	L	12					D	24
U15R Dimanche	12	12	24			D	12			D	24
U14R Samedi	15	15	30			D	15			D	30
U18FR1 Samedi	5	5	10	L	5					D	10
U18FR2 Samedi	5	5	10			D	5			D	10
TOTAL	**88**	**88**	**176**		**56**		**32**		**54**		**122**

Cet état théorique de répartition des désignations entre Centraux et Assistants tient compte des impératifs liés aux championnats Ligue U16R et U18R donnant l'accession aux Championnats Nationaux CN17 et CN19 et expliquant ainsi les couvertures indiquées.

Les présidents de CDA dans leur ensemble précisent qu'à l'heure actuelle, en raison des difficultés de renouvellement ou de régularisation de dossier médical par les Arbitres de District, il leur paraît difficile de pouvoir couvrir tous les matchs jeunes de Ligue.

La CRA constate également qu'entre les blessures, les absences personnelles ou professionnelles et les attentes de transmission des documents médicaux représentent plus de 40 Arbitres.

3) Calendrier des opérations de désignation : Règles de gestion applicables

Jean-Michel DER MARDIROSSIAN précise les règles de gestion à prendre en compte pour la saison :

- **20 jours avant la date prévue des matchs** : Pré-désignations des Arbitres de Ligue sur toutes les compétitions Ligue (délai réduit pour les Coupes) en tenant compte des effectifs et des matchs de N2-N3-D2-CN17-CN19.
- **10 jours avant la date des matchs** : Désignations validées pour les Arbitres de Ligue.
- **En parallèle dans le même délai, envoi par mail aux CDA des extractions par fichier pour « combler les manques » sur les matchs de Ligue sans modifications à faire**
- **Désignations de dernière minute** : Appel de la CDA et recherche commune CRA/CDA afin de régler ou de minimiser autant que faire se peut les problèmes rencontrés.
- **A réception des extractions, les responsables Désignations des CDA doivent faire un retour au plus tôt par mail ou téléphone la limite étant le Mercredi soir avant le week-end (lendemain si possible) en cas de modifications.**

4) Dispositions spécifiques sur ou pour certaines désignations

Après échanges avec les Présidents de CDA, certaines dispositions spécifiques pourront être mises en place à condition de pouvoir respecter certaines règles de prévenance, à savoir :

- **Championnat U14R :** la CRA sera dans l'obligation sur certaines journées de désigner les très Jeunes Arbitres de Ligue actuels (nés en 2006) ne pouvant officier sur les catégories supérieures à leur âge.
- **Arbitres de Ligue disponibles :** Ils peuvent être désignés par leur CDA tout en sachant que les impératifs Ligue verraient la CRA les utiliser en cas de défection de dernière minute (horaire, jour indisponible, …), les responsables CDA préconisant ces désignations hors D1 et D2.
- **Arbitres de District Candidats potentiels Arbitres de Ligue :** En fonction des délégations vues précédemment sur les matchs de jeunes Ligue, après échange, la possibilité est laissée aux CDA de pouvoir désigner, dans le respect du délai de prévenance de 20 jours, leurs potentiels

candidats Ligue sur des rencontres de niveau Ligue et servant de support à leurs observations. Une procédure sera mise en place pour désigner officiellement les Observateurs District sur FOOT2000.

- **Jeunes Arbitres de Ligue potentiellement R2 :** La CRA informe les CDA qu'elle pourra pour les JAL demander et bien sûr dans les délais prévus, leur désignation sur des matchs Séniors Districts.

5) Dispositions antérieures sur la mise à disposition CRA d'Arbitres Assistants District en R2

Karim ABED rappelle que depuis 2 saisons, dans certains Districts, un ou deux Arbitres de District étaient désignés comme Assistant sur les matchs de R2. La question se pose de savoir s'il faut, en fonction des effectifs des uns et des autres, reconduire ce dispositif, en sachant qu'actuellement, le nombre d'Arbitres de Ligue AR2 est au plus bas.

Une approche commune a permis de s'orienter plus vers le fait de présenter cette possible désignation comme une récompense pour un Arbitre de District central ou assistant sur un match de Ligue et donc de proposer un Arbitre laissant libre court à la CRA de le désigner sur une rencontre de son District d'appartenance avec la fonction d'Assistant.

Dans le cadre de l'organisation des désignations en général pour ce début de saison, la CRA transmettra aux Présidents de CDA les décisions relatives aux résultats des tests physiques de leurs Arbitres de Ligue ou de la liste des Arbitres non à jour des dossiers médicaux ne pouvant y participer ou absents pour raisons médicales personnelles ou professionnelles.

La demande d'accès à FOOT2000 ou au Portail Bleu sera faite auprès du service administratif concerné à la Ligue en joignant les adresses des responsables Désignations CDA.

Le Président de la CRA karim ABED remercie et félicite l'ensemble des participants pour la très bonne tenue de cette réunion, pour les différents échanges constructifs qui ont contribué à améliorer la mutualisation des désignations et à travailler tous ensemble pour un but commun, l'Arbitrage.

VISIOCONFERENCE DU 08.09.2021 SUR LES DESIGNATIONS ARBITRES REUNISSANT LE SECRETAIRE GENERAL, LA DIRECTION DE LA LIGUE ET LA CRA

A la demande du Comité de Direction de Ligue, cette réunion en visioconférence a permis de présenter les dispositions retenues pour l'ensemble des désignations des Arbitres sur les championnats de Jeunes Ligue et d'apporter les précisions nécessaires notamment celles concernant le Championnat U14R.

Etaient présents à cette réunion : Noël MANNINO, Secrétaire Général de la Ligue, Raphaël BOUTIN, Directeur Général, Maxime APRUZZESE CTRA, Karim ABED Président de la CRA, Noël RIFFAUD Secrétaire, Jean-Michel DER DERMARDIROSSIAN Vice-Président et Fabrice POREE tous les deux en charge du Pôle Désignations.

La présentation des tableaux (inclus sur le point précédent) a servi de base au groupe de travail CRA/CDA pour la mise en œuvre d'un schéma complet des désignations et de pouvoir en fonction des catégories de faire évoluer l'arbitrage pour nos Jeunes Arbitres de Ligue (voire Très Jeunes) mais aussi de donner la possibilité aux CDA de faire progresser leurs Jeunes Arbitres de District.

Karim ABED rappelle l'enjeu important mis en place avec les CDA sur ce dispositif répartissant les désignations entre CRA et CDA suivant les catégories. Au constat évident de la baisse des effectifs des Arbitres à tous niveaux et la mise en place de championnats Jeunes Ligue structurés, notre objectif commun est l'évolution de l'arbitrage chez les Jeunes.

Le Président de la CRA conforte cet objectif en rappelant que les Jeunes Arbitres de Ligue potentiels candidats JAF doivent être désignés en priorité sur les Championnats U16 à U18 afin d'acquérir les

compétences techniques et pratiques. La CRA s'efforcera de couvrir avec les autres JAL (âgés de 15 à 22 ans) toutes les autres compétitions.

Pour les matchs du championnat U14 se déroulant le samedi, pour tout l'effectif JAL, un déséquilibre se crée dans leurs désignations en tant que central, les 2 matchs par weekend bloquant l'ensemble. L'option retenue de désigner des jeunes Arbitres de District potentiellement candidats Ligue permettra aux CDA de pouvoir faire évoluer leurs compétences et de les observer sur le niveau Ligue. Tous les Présidents de CDA ont adhéré à ce dispositif et, en cas de difficulté pour assurer ces désignations, un Arbitre expérimenté pourra être convoqué dans le trio arbitral.

Une période expérimentale de ce dispositif est mise en place jusqu'à mi-octobre, un point sera fait à cette date, et en fonction des conclusions, des règles de gestion précises seront rédigées.

Deux points complémentaires ont été abordés :

- Difficultés de désignations sur les matchs prévus à 13h00 ou suite à des programmations décalées à 12h00 ou 12h30.
  Noël MANNINO précise que les horaires des matchs sont sur les matchs de championnat prévus un mois à l'avance. Certains clubs de Ligue ayant plusieurs équipes sur différentes catégories de jeunes n'ont pas d'autre possibilité.
  Après échange, la CRA désignera 1 seul Arbitre sur les matchs à 13h00.
- Sur les matchs R1F le dimanche à 15h00, la CRA désignera un Arbitre de Ligue au centre et les Assistants le seront par leur CDA.

*****

CORRESPONDANCES

DE LA FFF :

Mail du 30.08 du Pôle JAF de la DTA relatif à la communication des coordonnées des correspondants de la Ligue Méditerranée.

DU DISTRICT GRAND VAUCLUSE :

Mail du 27.08 relatif aux difficultés rencontrées par la CDA quant à la couverture sur tous les matchs du Premier tour de Coupe de France du 29.08.2021 avec 3 Arbitres officiels, l'effectif arbitral en règle étant désigné.

Mail du 25.08 transmettant une invitation de la CDA au Président de la CRA afin de participer à la pose de la plaque « Michel PERILLIER » pour la salle de réunion CDA et au stade des Arbitres de District.

DES ARBITRES :

Courrier :

RIB:

- YOUCEF Fouad – BEN OMAR Omar : mails pour envoi de leur RIB
  La CRA transfère le mail au service Comptabilité.

Dossier Médical :

- DAMIR Guillaume – MESSAOUDI Anas – DJAYET Stan :
  Transfert des mails par la CRA au Service Compétitions.

Attestation Pass Sanitaire :

- TELAA Naour – DEHILI Hakim – TAWA NANA Marie-Noëlle – ROUX Jason – FUTSI Davut – DJIANE Jullien – BOUCHKIR Hamza
  La CRA a transféré les mails au Service Compétitions.

Portail des Officiels :

- WOLFF Benoit : validation rapport – KRID Oualid : validation du rapport le 07.09 - BRIKI Idriss : adresse Ligue – LEPORATI Loris : saisie indisponibilité
  La CRA a, soit apporté l'information, soit transféré au service concerné.

Modifications des jours disponibles :

- KERBA Lyes – GIRIN Gaëtan : mails pour une mise à jour de leurs jours disponibles pour arbitrer.
  La CRA transfère les mails au pôle Désignations, cela permettra de couvrir plus de matchs.

Autres demandes :

- MESSISHA Karim : mail du 26.08 tenant à s'excuser de son absence au Stage Futsal du 28.08.2021 et joignant le justificatif du planning de son horaire de travail.
  La CRA rappelle à l'Arbitre que le délai d'annulation 2 jours avant le stage après une réponse positive sur sa participation au stage, n'est pas acceptable, les frais de l'organisme d'accueil (repas, salle) seront facturés par rapport à la commande effectuée.
  Mail du 27.08 relatif à sa disponibilité le matin du 05.09 pour la session complémentaire des tests physiques et partie technico-administrative.
  La CRA a enregistré sa participation sur la matinée du 05.09.
- BEN NACEUR Riadh : mail du 2708 relatif à sa décision très difficile à prendre devant se résoudre de mettre un terme à sa carrière d'arbitrage à compter de ce jour. La situation sanitaire ayant provoqué de profonds changements sur le plan professionnel l'oblige à quitter après 14 années à parcourir les terrains de football méditerranéens. Il remercie toutes les personnes qui l'ont fait progresser et qu'il a croisées depuis 1996.
- MEBAREK Mohamed : mail du 27.08 relatif à sa reprise de contact avec la CRA suite à ses arrêts durant les 2 dernières saisons, tenant à s'excuser par rapport à son absence de contact et sur son souhait de reprendre l'arbitrage.
  La CRA examinera cette demande lors de sa prochaine réunion du 21.09.
- CHAZAL Stéphanie : mail du 28.08 relatif à la présentation de ses remerciements à la CRA quant à la remise du trophée de fin de carrière d'Arbitre de Ligue lors du stage de rentrée le 22.08.
  La CRA lui souhaite une bonne chance dans ses nouvelles fonctions en tant que déléguée et observatrice.
- KRID Oualid : mail du 29.08 relatif à la distance kilométrique affichée par l'application Foot2000 sur le match arbitré sur terrain neutre.
  La CRA transfère l'information au Pôle Désignations.
- GUIMONNEAU Clément : mail du 29.08 nous transmettant un rapport complémentaire sur incidents sur le match de Coupe de France du 29.08.
- JOLY Christophe : mail du 30.08 relatif à sa demande de pouvoir obtenir la licence d'Arbitre honoraire de Ligue à compter de la présence saison.
  La CRA donne son accord favorable à cette demande et le transmet à la Direction Administrative pour nomination par le CD de Ligue.
- RHAZALI Aimad : mail du 31.08 nous informant de sa nouvelle adresse à compter de ce jour.
  La CRA met ses fichiers à jour et transfère au service concerné.

  LE CORRE Juluan : mail du 01.09 relatif à son obligation de quitter la Ligue de Méditerranée pour des raisons professionnelles le conduisant à changer de résidence dans la région stéphanoise et

donc de rejoindre la Ligue LAURAFOOT. Il tient à remercier l'ensemble des membres de la CRA pour les 4 saisons passées en Méditerranée pour l'accueil, le travail fourni et le soutien lors des périodes difficiles liées aux blessures.
La CRA lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle Ligue et pour son nouvel emploi, son dossier sera transmis dès la demande par sa nouvelle CRA.

- TENNE Dorian : mail du 03.09 tenant à s'excuser pour l'absence d'envoi de justificatif professionnel lors du stage de rentrée, l'employeur n'étant pas favorable à l'édition d'un tel document.
- DERVEAUX Cédric : mail du 03.09 nous informant de sa nouvelle adresse à compter de ce jour et nous demandant l'impact sur sa désignation du weekend.
  La CRA met ses fichiers à jour et transfère au service concerné.
- HOLLECKER Sébastien : mail du 03.09 relatif à l'absence d'envoi du justificatif par son employeur attestant sa présence au travail le jour du stage de rentrée.
  La CRA lui demande de reprendre contact avec son employeur.
- KRIKIAN Grigor : mail du 04.09 relatif à sa demande de pouvoir recevoir les mails d'origine Ligue sur l'adresse Ligue et sur son adresse personnelle.
  La CRA précise que les échanges entre la Ligue et l'Arbitre ne pourront se faire que sur l'adresse Ligue.
- LARBI Saber : mail du 05.09 relatif à la transmission du justificatif de son employeur quant à son absence à la session complémentaire du stage de rentrée.
- SAPONE Matéo : mail du 06.09 nous informant de l'abandon de son adresse dans le Var, de son déménagement sur Marseille et que dans l'attente d'une adresse, il sera basé dans les Alpes.
  La CRA transfère cette information au Pôle Désignations.
- BOUMENDIL Pascal : mail du 08.09 relatif à son impossibilité de saisir une indisponibilité professionnelle pour le 18.09.
  La CRA enregistre cette information sur son fichier et lui demande de transmettre un justificatif de son employeur.
- LABIDI Oussema : mail du 08.09 relatif à son impossibilité de saisir une indisponibilité professionnelle pour les 25, 26.09 et 02 et 03 Octobre.
  La CRA enregistre cette information sur son fichier et lui demande de transmettre un justificatif de son employeur.
- LEPORATI Loris : mail du 09.09 relatif à son impossibilité de saisir une indisponibilité pour le 07.11.2021
  La CRA enregistre cette information sur son fichier et la transfère au Pôle Désignations.
- SALEMME Marion : mail du 09.09 transmis par le Service Compétition de la Ligue relatif à une demande de la liste des Arbitres de Provence.
  La CRA lui demande de s'adresser auprès des services administratifs de ce District et lui rappelle l'utilisation de sa boîte mail Ligue.

Indisponibilités médicales :

- D'ANTONIO Lionel : mail du 03.09 relatif à l'envoi du justificatif médical lié à sa blessure.
  La CRA lui demande d'utiliser l'adresse mail Ligue.
- DEHILI Hakim : mail du 25.08 relatif à l'envoi d'un certificat de guérison.
- ZAFRILLA Mélanie : mail du 27.08 relatif à la transmission du certificat médical lié à son congé maternité jusqu'au 30.11.
  La CRA lui souhaite que la période qui approche soit pour elle et ses proches la plus douce et heureuse possible.

- REGGABI Sabri : mail du 29.08 relatif à l'envoi du certificat médical d'indisponibilité d'arbitrage de 07 jours soit jusqu'au 04.09.
  La CRA lui demande de saisir ses indisponibilités au plus tôt.
- MARINSALTI Alexis : mail du 30.08 relatif à la transmission du certificat médical initial pour un arrêt d'arbitrage de 15 jours suite la blessure contractée lors des tests physiques.
  La CRA lui demande de saisir ses indisponibilités au plus tôt.
- CHILOTTI Sébastien : mail du 30.08 relatif à son impossibilité de pouvoir participer au rattrapage en raison de sa blessure lors des tests physiques (en plus indisponibilité professionnelle) pour 6 semaines d'arrêt soit jusqu'au 06.10.
  La CRA lui demande de transmettre le certificat médical correspondant.
- BARLOZZI Julien : mail du 31.08 relatif à la transmission du certificat médical initial d'arrêt d'arbitrage pour 7 jours jusqu'au 07.09.
- GRUT Antoine : mail du 31.08 relatif à la transmission du certificat médical initial d'arrêt d'arbitrage jusqu'au 01.11.
  La CRA lui donne rendez-vous à la session complémentaire des tests.
- AMMAR Maïssa : mail du 01.09 relatif à son impossibilité de participer à la session de rattrapage des tests physiques ayant été touchée par le virus.
  La CRA donne rendez-vous à la prochaine session de rattrapage.
- DARRAZ Foed : mail du 03.09 relatif à la transmission du certificat médical initial d'arrêt d'arbitrage de 30 jours soit jusqu'au 04.10.
- DAMIR Guillaume : mail du 03.09 relatif à son impossibilité de participer à la session de rattrapage des tests physiques en raison d'une blessure justifiée par le certificat médical d'arrêt d'arbitrage de 15 jours jusqu'au 23.09 transmis par mail le 08.09.
  La CRA lui demande de saisir ses indisponibilités au plus tôt.
- EL BELGHITI Amine : mail du 07.09 relatif à l'envoi du certificat médical d'arrêt d'arbitrage de longue durée.
- BARHOUMI Bilel : mail du 08.09 relatif à la transmission du certificat médical initial d'arrêt d'arbitrage de 30 jours soit jusqu'au 24.09.
  La CRA lui demande de saisir ses indisponibilités au plus tôt.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur Portail des Officiels avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : cra@mediterranee.fff.fr.

Indisponibilité autres :
Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de sa messagerie officielle Ligue [numéro licence@lmedfoot.fr] à l'adresse mail suivante unique : cra@méditerranée.fff.fr, (le nom et le prénom de l'arbitre apparaissant lors de chaque échange).

Pour les indisponibilités saisies sur Portail des Officiels dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine (personnel, professionnel ou médical) doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.
Lu et pris note de tous les messages, la CRA les remercie.

*****

DECISIONS CRA

DECISION 15 – 06.09.2021 – Validation des Résultats des rattrapages des Tests Techniques des Candidats Arbitres de Ligue au titre de la saison 2020/2021 :

La CRA a organisé en date du 22.08 la session de rattrapage des tests techniques pour les candidats Jeunes Arbitres de Ligue ayant été en échec lors des tests du 29.05.2021.

La CRA au vu des résultats enregistrés pour l'ensemble des tests Questionnaire et Rapport Disciplinaire a entériné les résultats.

En application de l'Art. 19 de son Règlement Intérieur en vigueur lors de la saison 2020/2021, du fait de la Décision de la CRA d'organiser une session de rattrapage de l'épreuve technique d'admissibilité au titre d'Arbitre de Ligue ou de Jeune Arbitre de Ligue,

Le Bureau Exécutif de la CRA valide les résultats des tests techniques des candidats Arbitres de Ligue inclus dans le tableau ci-dessous.

RESULTATS EPREUVE TECHNIQUE de RATTRAPAGE DU 22/08/2021 CANDIDATS JEUNES ARBITRES DE LIGUE - SAISON 2020/2021					
CATEGORIE	NOM Prénom	DISTRICT		TESTS PHY	TESTS TECH
CANDIDA			AGE	Validé	RESULTA
JAL	COURTIN RAUILHAC Mathéo	COTE D'AZUR	15 ans	oui	non admis
JAL	ECHAOUI Rayan	COTE D'AZUR	15 ans	oui	admis

Le candidat Jeune Arbitre de Ligue déclaré admis, ayant validé également ses tests physiques en date du 22/08/2021 lors du stage de rentrée de la CRA, sera désigné, tout comme les autres Jeunes candidats admis, dans le cadre de l'épreuve pratique d'admission dès le début des compétitions Jeunes Ligue sur une rencontre de championnat en fonction de son âge.
Une observation complémentaire prévue au Règlement Intérieur de la CRA (saison 2020/2021) pourra être programmée en cas d'un résultat insuffisant.

Quant au Jeune candidat n'ayant pas obtenu la note minimale de 50, la CRA espère, du fait de son jeune âge, le revoir, en fonction de la décision de sa CDA, en début d'année 2022 pour la nouvelle session qui sera programmée, il est remis à la disposition de son District.

La CRA transmettra cette décision au Président de CDA concernée.

DECISION 16 – 06.09.2021 – Résultats des Tests Physiques session complémentaire et de rattrapage des Arbitres de Ligue du 05.09.2021 à VELAUX :

La CRA a organisé au Stade de VELAUX en date du 05.09 le déroulement des tests physiques et la partie technico-administrative obligatoire pour les Arbitres de Ligue, première session complémentaire pour les Arbitres absents pour raisons professionnelles ou personnelles dûment justifiées, blessés ou en maladie en raison de la pandémie pour le stage de rentrée des 21-22.08, ou n'ayant pas validé leur licence ou dossier médical avant la date du 20.08.2021.

Etait programmée, la session de rattrapage R1 pour ceux qui avaient été en échec les 21 ou 22.08.

N'ont pas été convoqués ou admis à participer à ces tests, les Arbitres qui n'avaient toujours pas régularisé la validation de leur dossier médical ou l'enregistrement de leur licence avant la date du samedi 04.09.2021.

Etaient présents lors de l'organisation de cette session de tests physiques au stade de VELAUX :

- Denis SOTO, Jean-Michel DER MARDIROSSIAN et Noël RIFFAUD et le CTRA Maxime APRUZZESE

La CRA au vu des résultats enregistrés pour l'ensemble des tests, a entériné les résultats suivants :

1) **<u>Arbitres de Ligue ayant participé au test physique suite absence ou blessure :</u>**

Le Bureau Exécutif de la CRA a validé les résultats des tests physiques des Arbitres de Ligue inclus dans le tableau ci-dessous.

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	21-22/08 OK/ Echec/abs	TEST PHY VELAUX 05/09/2021 OK/ Echec/abs
ABDANE Ossama	GRAND VAUCLUSE	JAL1R	abs Pro	ok
ADJENGUI Lou Ay	CÔTE D'AZUR	JAL1P	abs CRA	ok
AOUSAY Solayman	CÔTE D'AZUR	JAL1R	abs CRA	ok
BOUGET Romain	VAR	R2	abs CRA	ok
CAMPO Julien	VAR	R1	abs Per	ok
DUVERGER Jean-Christophe	VAR	R2	abs Per	ok
FUTSI Davut	GRAND VAUCLUSE	JAL1	abs Per	ok
HOLLECKER Sébastien	VAR	JAL1	abs Pro	ok
KINNOUS Chaïb	GRAND VAUCLUSE	Cand R2	abs CRA	ok
KRIKIAN Grigor	PROVENCE	Cand R2	abs Pro	ok
LABIDI Oussema	GRAND VAUCLUSE	R1FE	abs Pro	ok
MARTINEZ Dorian	GRAND VAUCLUSE	JAL1P	abs CRA	ok
MESSAOUDI Anas	CÔTE D'AZUR	JAL1R	abs Pro	Echec
MESSISHA Karim	VAR	R2 - R1FU	abs CRA	ok
MORANT Clément	PROVENCE	REP	abs Per	ok
PALUD Dorian	GRAND VAUCLUSE	JAL1R	abs Per	ok
ROUX Jason	VAR	JAL1	abs Pro	ok
SAPONE Matéo	ALPES	JAL1R	abs Per	ok
SILVESTRE Alexandre	CÔTE D'AZUR	R2	abs Per	ok
TAWA NANA Marie-Noëlle	PROVENCE	Cand R1FE	abs Pro	ok
TENNE Dorian	CÔTE D'AZUR	JAL1	abs Pro	ok
TIR Sofiane	PROVENCE	R2 - R1FU	abs CRA	ok
TOURNIER Nicolas	CÔTE D'AZUR	JAL1R	abs CRA	ok
BOUGUERRA Mohamed	VAR	JAL1	abs med	ok
DEHILI Hakim	VAR	JAL1	abs med	ok
EL KHANDOULY Mohamed	VAR	R2	abs med	ok

Le Jeune Arbitre de Ligue Anas MESSAOUDI en échec sera convoqué à la séance de rattrapage R1 le 19.09.2021 au Creps de BOULOURIS.

Les autres Arbitres de Ligue pourront, en application de l'Article 22 Alinéa C Paragraphe C de son Règlement Intérieur, être de nouveau désignés, à l'exception des Arbitres n'ayant pas suivi la partie technique et administrative obligatoire du fait de leur départ anticipé, à savoir :

- **ADJENGUI Lou Ay – AOUSAY Solayman – HOLLECKER Sébastien – MESSISHA Karim**
- **TENNE Dorian – TOURNIER Nicolas**

Ils seront convoqués le 19/09/2021 à Boulouris lors de la 2° session complémentaire.

2) **<u>Arbitres de Ligue convoqués au rattrapage R1 des tests physiques du 05.09.2021 suite à leur échec lors du Stage de rentrée en date des 21-22.08.2021 :</u>**

En application de l'Art. 22 de son RI, dans le cadre de l'épreuve physique liée à la possibilité de pouvoir être désignables sur leur niveau de catégorie, suite à leur échec lors de la séance des tests physiques effectués lors du stage de rentrée en date des 21-22.08.2021,

Le Bureau Exécutif de la CRA a validé les résultats des tests physiques des Arbitres de Ligue inclus dans le tableau ci-dessous.

NOM - Prénom	District	Catégorie 2021/2022	TEST PHY OK / ECHEC	TEST PHY VELAUX 05/09/2021 OK/ Echec/abs
BELADEL Bilal	PROVENCE	R1	Echec	ok
BENSAYAH Mohamed	CÔTE D'AZUR	JAL1	Echec	ok
BOUBECHA Mohamed	PROVENCE	AR2	Echec	Echec
BOULAHYA Bilel	CÔTE D'AZUR	R2	Echec	ok
BOUSBAA Amir	GRAND VAUCLUSE	R1	Echec	ok
CARNET Kévin	GRAND VAUCLUSE	R1	Echec	ok
GUERFI Méllia	ALPES	JAL1	Echec	ok
RHAZALI Aimad	GRAND VAUCLUSE	R2	Echec	ok
ROMERO Antonio	PROVENCE	R1	Echec	ok
YOUCEF Fouad	PROVENCE	AR1	Echec	ok

Le Bureau Exécutif de la CRA constatant l'échec de l'Arbitre de Ligue AR2 Mohamed BOUBECHA à cette séance de rattrapage R1, déjà en échec lors de la première session en date du 21.08.2020, Informe l'Arbitre qu'en application de l'Article 22 Alinéa C Paragraphe F de son Règlement Intérieur, il ne pourra plus être désigné par la CRA sur la saison en cours et qu'il sera remis à la disposition de son District à la fin de la saison 2021/2022.

Les autres Arbitres de Ligue pourront, en application de l'Article 22 Alinéa C Paragraphe C de son Règlement Intérieur, être de nouveau désignés.

La CRA transmettra ces décisions aux Présidents de CDA concernées.

*****

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES – OBSERVATEURS – CDA AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 26.08 : mail envoyé à toutes et tous les Arbitres de Ligue en situation d'absence pour le stage de rentrée convoqués à la session complémentaire le 05.09 à VELAUX (Décision 08).
- Le 26.08 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue en situation d'échec sur les tests physiques le 21 ou 22.8 convoqués à la session de rattrapage le 05.09 à VELAUX (Décision 09).
- Le 26.08 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue Futsal participant au stage Futsal du 28.08 à BOULOURIS pour compléter les attestations Pass sanitaire.
- Le 28.08 : mail envoyé à tous les Présidents de CDA et responsables de Désignations pour une réunion en visio en vue des désignations sur les matchs de championnats Jeunes Ligue.
- Le 03.09 : mail envoyé à toutes et à tous les Arbitres de Ligue convoqués aux les tests physiques relatif aux horaires de passage.
- Le 07.09 : mail envoyé à toutes et tous les Arbitres de Ligue Foot et Futsal relatif au support de présentation de la politique technique et au fonctionnement de la plateforme.
- Le 08.09 : mail envoyé à tous les Présidents de CDA relatif aux procédures et dispositions prises pour les désignations de leurs propres observateurs sur des matchs Jeunes Ligue dirigés par leurs JAD potentiellement candidats Ligue.
- Le 09.09 : mail envoyé aux Arbitres de Ligue du Pôle Promotionnel, aux membres de la CRA, aux membres de l'ETRA et observateurs CRA les informant d'un stage CRA prévu du vendredi 15.10 au 17.10.2021, le lieu restant à fixer.

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES AU 09.09.2021

Sont en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- ZAFRILLA Mélanie : du 12.03.2021 au 30.09.2021
- FOURNIER Romy : du 15.05.2021 au 30.06.2022
- GRUT Antoine : jusqu'au 01.11.2021
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 16.09.2021
- DEFERRO Rémy : du 11.08 au 12.09.2021
- DOUAY Gaëtan : du 13.08 au 10.11.2021
- EL BEGHITI Amine : du 01.08 au 30.09
- MARESNI Nabil : du 30.07 au 12.09.2021
- CHABANE Loïc : du 20.08 au 19.09.2021
- BARHOUMI Bilel : du 20.08 au 24.09.2021
- DONADIO Julien : du 21.08 au 19.09.2021
- MOUDERY Philippe : du 23.08 au 19.09.2021
- CHILOTTI Sébastien : du 23.08 au 03.10.2021
- MARINSALTI Alexis : du 24.08 au 06.09.2021
- BERSAN Maxime : du 24.08 au 14.09.2021
- BARLOZZI Julien : du 31.08 au 07.09.2021
- DARRAZ Foed : du 03.09 au 04.10.2021

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES JUSQU'AU 03.10.2021

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace portail des Officiels.
La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements a été validée et transmis au pôle Désignations.

*****

L'ordre du jour ayant été transmis, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu être présents à cette visioconférence du 09.09 et à la validation des messages électroniques le 06.09.2021.

*****

Prochaine réunion Bureau Exécutif CRA Le 21.09.2021

*****

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD